



© Nicole Guidi

Association CRECHE PARENTALE BABILLAGES

Rapport du Commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels

THIBAUDEAU Noël
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

25, Boulevard Gabriel Guist'Hau
44000 NANTES

Tél : 02 40 75 64 42
Fax : 02 51 88 97 56

CRECHE BABILLAGE

10 impasse Delepine

75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2008

THIBAUDEAU Noël
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

25, Boulevard Gabriel Guist'Hau
44000 NANTES

Tél: 02 40 75 64 42
Fax: 02 51 88 97 56

CRECHE BABILLAGE

10 impasse Delepine

75011 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris
Le 03 Juin 2009


THIBAUDEAU NOEL
Commissaire aux Comptes

SEFICO**BABILLAGES**
Comptes annuels au 31/12/2008**BILAN ACTIF**

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres	118 298	108 631	9 667	14 671
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
ACTIF IMMOBILISE	118 298	108 631	9 667	14 671
STOCKS ET EN-COURS				
Avances et acomptes versés sur commandes	647		647	647
CREANCES				
Autres	18 423		18 423	23 033
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Disponibilités	49 033		49 033	47 858
ACTIF CIRCULANT	68 103		68 103	71 538
TOTAL GENERAL	186 402	108 631	77 771	86 209

SEFICO

BABILLAGES
Comptes annuels au 31/12/2008

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Capital	12 857	12 857
Report à nouveau	30 612	33 124
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(20 547)	(2 512)
CAPITAUX PROPRES	22 923	43 470
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes financières divers	6 750	7 200
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 192	8 889
Dettes fiscales et sociales	34 656	26 184
DETTES DIVERSES		
Autres dettes		465
Produits constatés d'avance	1 250	
DETTES	54 848	42 739
TOTAL GENERAL	77 771	86 209

Résultat de l'exercice en centimes

-20 546,81

Total du bilan en centimes

77 770,68

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
Production vendue de services	49 957		49 957	35 817
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	49 957		49 957	35 817
Subventions d'exploitation			174 362	171 127
Autres produits			1	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			224 320	206 944
Autres achats et charges externes			49 381	43 622
Impôts, taxes et versements assimilés			7 164	4 705
Salaires et traitements			137 370	122 251
Charges sociales			45 613	34 698
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 004	5 239
Autres charges			8	57
CHARGES D'EXPLOITATION			244 539	210 572
RESULTAT D'EXPLOITATION			(20 219)	(3 628)
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés			1 433	1 360
PRODUITS FINANCIERS			1 433	1 360
CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER			1 433	1 360
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(18 786)	(2 268)

SEFICO**BABILLAGES**
Comptes annuels au 31/12/2008**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 761	244
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 761	244
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 761)	(244)
TOTAL DES PRODUITS	225 753	208 304
TOTAL DES CHARGES	246 300	210 816
BENEFICE OU PERTE	(20 547)	(2 512)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

	Informations		
	Produites	Non produites	
	page / note n°	n/s	n/a
I - FAIT CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7		
II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES			
Règles de base	7		
Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels	7		
Changements de méthode	8		
III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
Etat de l'actif immobilisé	9		
Etat des amortissements	10		
Etat des provisions			x
Etat des créances et des dettes	11		
Informations et commentaires sur :			
. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			x
. Réévaluation			x
. Frais d'établissement			x
. Frais de recherche appliquée et de développement			x
. Fonds commercial			x
. Intérêts immobilisés			x
. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			x
. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			x
. Avances aux dirigeants			x
. Produits à recevoir	12 2		
. Charges à payer	12 1		
. Charges et produits constatés d'avance	12 3		
. Composition du capital social			x
. Parts bénéficiaires			x
. Obligations convertibles			x
. Ventilation du chiffre d'affaires net			x
. Créances et dettes représentées par des effets de commerce			x
. Créances et dettes avec des entreprises liées			x
. Détail des charges et produits exceptionnels			x
III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
Engagements financiers			x
Dettes garanties par des sûretés réelles			x
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires			x
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts			x
Rémunérations des dirigeants			x
Effectif moyen	13 1		
Engagements hors bilan	13 2		
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société			x
Liste des filiales et des participations			x
Crédit-bail			x
IV - AUTRES ELEMENTS			x

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information pertinente sur l'entité concernée. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans le compte de résultat de l'entité concernée sont présentés ci-après.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- NEANT -

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. REGLES DE BASE**

Les comptes de l'exercice 2008 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- du plan comptable du Comité national de la vie Associative,
- légales,
- des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Elles résultent des dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général '2005' (CRC n° 99-03 du 29 avril 1999 modifié).

2.1 *Méthode des coûts historiques*

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2.2 *Actif immobilisé*

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments ont fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Lorsque la valeur actuelle d'un élément de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l'actif concerné par la constatation, selon le cas, d'un amortissement exceptionnel ou d'une provision.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire ou dégressive afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens.

Les durées pratiquées sont les suivantes :

• <i>Immobilisations corporelles :</i>		
- Agencements	4 à 5 ans	linéaire
- Matériel de la Crèche	4 ans	linéaire
- Mobilier	5 ans	linéaire

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Ils sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

2.3 *Disponibilités*

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les différents états de rapprochement établis à partir des positions des organismes financiers. Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.4 *Subventions de fonctionnement*

Les subventions sont versées en fonction des conventions passées avec la Mairie de Paris et la Caisse d'Allocations Familiales de Paris.

3. CHANGEMENTS DE METHODE

Aucun changement de méthode ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

SEFICO

BABILLAGES
Comptes annuels au 31/12/2008

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
<i>Dont composants</i>			
Installations générales, agencements, aménagements	104 203		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	14 095		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	118 298		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	118 298		

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
Installations générales, agencements divers			104 203	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			14 095	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			118 298	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			118 298	

SEFICO

BABILLAGES
Comptes annuels au 31/12/2008

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
Installations générales, agencements et aménagements divers	92 406	4 113		96 520
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 221	890		12 111
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	103 627	5 004		108 631
TOTAL GENERAL	103 627	5 004		108 631

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

<i>Rubriques</i>	<i>Dotations</i>			<i>Reprises</i>			<i>Mouvements amortissements fin exercice</i>
	<i>Différentiel de durée et autres</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	<i>Différentiel de durée et autres</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	
<i>Construct.</i>							
CORPOREL.							
TOTAL							

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>

SEFICO**BABILLAGES**
Comptes annuels au 31/12/2008**CREANCES ET DETTES**

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	12 915	12 915	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 652	1 652	
Débiteurs divers	3 856	3 856	
TOTAL GENERAL	18 423	18 423	

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes financières divers	6 750	6 750		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 192	12 192		
Personnel et comptes rattachés	8 897	8 897		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 759	25 759		
Produits constatés d'avance	1 250	1 250		
TOTAL GENERAL	54 848	54 848		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	450			

**III – COMPLEMENTS D'INFORMATION AU BILAN
ET AU COMPTE DE RESULTAT****1. CHARGES A PAYER**

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

	2008 €	2007 €
• Provision pour congés payés	8 580	6 930
• Provision charges sociales sur congés à payer	2 680	2 165
• Formation professionnelle continue	2 164	1 447
TOTAL	13 424	10 542

2. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se présentent comme suit :

	2008 €	2007 €
• Subvention CAF	12 915	18 150
• Cotisations parents	3 503	
TOTAL	13 265	18 150

3. PRODUITS ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance se présentent comme suit :

	2008 €	2007 €
• Subvention CNASEA	1 250	
TOTAL	1 250	

**IV – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES
INFORMATIONS.****1. EFFECTIF MOYEN**

	(2008)	(2007)
• Responsable technique, pédagogique	1	1
• Responsable adjointe technique, pédagogique	1	1
• Médecin référent de la crèche (temps partiel)	1	1
• Psychologue référent de la crèche (temps partiel)	1	1
• Educatrice de jeunes enfants	2	1
• Animatrice petite enfance	2	2
• Cuisinière (temps partiel)	1	1
• Technicienne de surface (temps partiel)	1	1
Total	10	9

2. ENGAGEMENTS HORS BILAN*Engagement en matière de retraites et assimilés*

Compte tenu des caractéristiques de l'effectif de la société (nombre, ancienneté, ...), les engagements en matière de retraite et assimilés sont jugés comme non significatifs et n'ont par conséquent pas été calculés.